

Sierra Leone, un pays en profonde recomposition

Florence Lasbennes, chargée de mission, bureau des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire, ministère français des Affaires étrangères, florence.lasbennes@diplomatie.gouv.fr

Après onze ans de guerre civile, le Sierra Leone est déclaré entièrement sécurisé en 2002. La province de l'est du pays (districts de Kono et Kailahun) a été la plus cruellement touchée par la guerre en raison de sa proximité du Libéria et de ses richesses diamantaires. Toute la population rurale a été affectée par le conflit. « Il n'est resté qu'un seul choix aux populations civiles : se battre ou partir »¹. Pour reconstruire le pays, il faut avant tout que les populations retrouvent leur place, enjeu de taille après onze années de chaos...

CES ONZE ANS d'un conflit particulièrement cruel ont provoqué un poly-traumatisme chez la majorité des individus. Le discours de ceux qui évoquent cette période confond souvent les actes vécus, avec ceux subis ou même exercés. Le passé est souvent idéalisé tandis que le présent est fortement marqué par des préoccupations matérielles. Quant à l'avenir, il est difficile pour ces populations de s'y projeter tant il est encore incertain.

Positionnement social : une redistribution du pouvoir. Les identités et les positions sociales ont été bouleversées par les migrations forcées, le séjour dans les camps ou la participation aux combats. L'ampleur des déplacements a entraîné un important brassage des populations et la violence des luttes a provoqué un grand nombre de pertes en vies humaines. L'une des conséquences de ces mouvements est la déstructuration des lignages : la famille élargie se retrouve éclatée, voire amputée d'un certain nombre de ses éléments.

Le conflit a touché aux ressorts tacites du pouvoir², provoquant souvent une complète redistribution des cartes. Faute de pouvoir maintenir leur rôle d'allocation et de redistribution des ressources, les chefs traditionnels ont perdu de leur légitimité. L'autorité foncière des chefs suprêmes (« Paramount Chiefs ») et des chefs de village s'est également trouvée affaiblie.

En outre, les liens sociaux (mariage, accès à la terre, pouvoir local, etc.) ont été profondément déstructurés du fait des migrations sur les lieux d'exil et dans les camps, puis lors du retour au village après les accords de paix. Les rapports premier arrivant migrant ultérieur ont été dénaturés, chacun se retrouvant dans une position radicalement différente de celle d'avant le conflit.

L'exil, la découverte d'autres réalités.

Les personnes contraintes à l'exil ont beaucoup voyagé, elles ont découvert des régions, des gens, des modes de vie qu'elles n'auraient jamais imaginés en restant au village. Certains ont appris de nouvelles techniques et de nouveaux métiers. À leur retour, ils sont différents et se plient moins facilement aux autorités traditionnelles et aux coutumes.

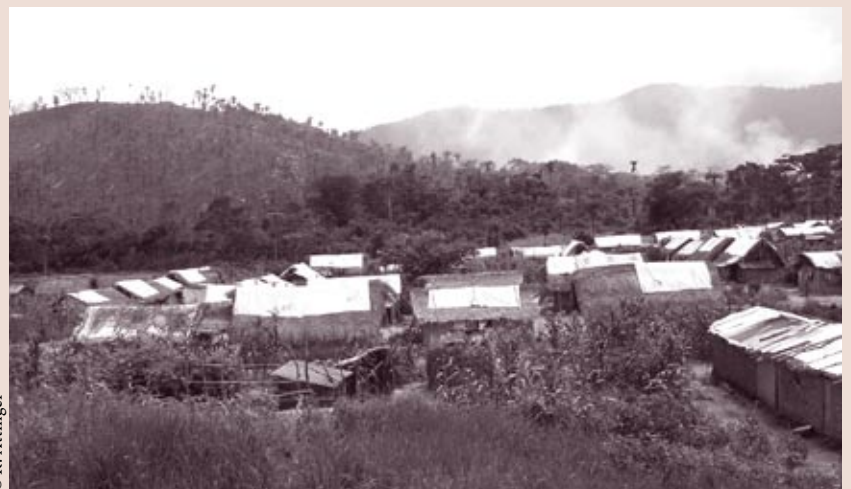
L'influence des sociétés secrètes, fondamentales dans la réalité socioculturelle sierra léone, se trouve réduite suite à l'éloignement d'une grande partie des populations de leurs terroirs villageois et forêts sacrées. Du fait de la guerre, toute une frange de la jeunesse n'a pas pu vivre le processus initiatique de ces sociétés secrètes. Cela inquiète les adultes qui attribuent à ces jeunes la plupart des faits de violence. Mais les sociétés secrètes demeurent tout de même les instances auprès desquelles se négocient pardon et punition, accord pour les retours ou bannissement³.

Les femmes victimes de guerre certes mais aussi nouveaux acteurs économiques à part entière. Les relations de genre sont très sensibles aux ouvertures permises par les déplacements et le con-

tact avec des organisations étrangères. Les nécessités économiques de survie font passer des économies purement agricoles — dans lesquelles le pouvoir des hommes était dominant — à des économies de l'échange et de la transformation dans lesquelles certaines femmes trouvent de nouvelles opportunités d'émancipation⁴. Cependant, un nombre important de femmes se retrouve en situation de grande vulnérabilité (veuves, jeunes filles ayant perdu leurs familles, etc.).

D'où la nécessité d'interventions extérieures adaptées et prudentes. La société civile, profondément bouleversée par le conflit, est donc en pleine évolution. De nouvelles modalités et formes d'organisation du vivre ensemble, qui ne seront plus jamais celles « d'avant », sont en cours de constitution. L'aide extérieure doit donc veiller à ne pas compromettre ce processus délicat mais doit en comprendre les ressorts afin de le faciliter. La coopération française apporte sa contribution à la reconstruction du pays et de la paix par un projet d'« appui à la stabilisation des communautés et à la réintégration des réfugiés et personnes déplacées ». Il s'agit d'une expérience pilote de reconstruction post-conflit et de stabilisation de la paix d'un pays qui cible les provinces les plus touchées par le conflit. ■

3. 4. URD.



© R. Attinger

1. Taulère, 2002.

2. Galy, 2003.

Impact de la crise ivoirienne sur l'économie du coton

Entretien avec Seydou Soro, directeur général de l'Union régionale des entreprises coopératives de la zone des savanes de Côte d'Ivoire (Urecos-CI). BP 635 Korhogo. Côte d'Ivoire. Tél. représentation Abidjan (225) 20 31 29 60 Fax : (225) 20 33 90 86

LA CÔTE D'IVOIRE est divisée en deux depuis que les rebelles ont pris le contrôle du nord du pays, après le coup d'État manqué de septembre 2002 contre le président Laurent Gbagbo. Régulièrement, des flambées de violence sont annoncées par les médias. Les zones rurales ont été sévèrement touchées. Au Nord, zone de culture traditionnelle du coton, l'organisation faïtière la plus importante du secteur, l'Urecos-CI a dû faire face au conflit. Quelles ont été ses difficultés, comment perçoit-elle l'avenir? Son directeur général, Seydou Soro, a accepté de répondre à quelques questions pour Grain de sel.

GRAIN DE SEL : *Qu'est-ce que l'Urecos-CI, quels étaient son rôle et sa situation avant le déclenchement du conflit ivoirien ?*

SEYDOU SORO : L'Union régionale des entreprises coopératives de la zone des savanes de Côte d'Ivoire (Urecos-CI) est une référence dans le secteur agricole ivoirien. Historiquement, elle s'est développée à la faveur du désengagement de l'État des secteurs productifs. La privatisation intervint réellement en 1998, avec le vote par l'Assemblée nationale, d'une loi régissant le mouvement coopératif, depuis le 23 décembre 1997. Les coopératives ont ainsi désormais une personnalité juridique, et se voient assigner une fin économique. Contrairement aux entreprises, elles ne sont pas soumises à l'impôt sur le bénéfice, mais il est prévu qu'elles l'utilisent pour la formation des dirigeants des coopératives, l'appui au conseil agricole, etc., ce qui en fait des structures économiquement viables.

L'Urecos-CI a été créée en tant que fédération le 15 juillet 2000. Elle fédère les unions de coopératives, fédérant elles-mêmes les anciens « groupements à vocation coopérative » à l'échelle des villages. L'Urecos-CI couvre 60 % du territoire ivoirien, et 80 % de ses membres sont des cotonniers¹. Aujourd'hui, l'Urecos-CI regroupe 300 coopératives dans toutes les régions, avec 257 000 membres. Elle est dirigée par une Assemblée générale et un Conseil d'administration composé exclusivement de paysans. C'est le Conseil d'administration qui élit un directeur général, chargé de la gestion quotidienne. J'occupe ce poste depuis la naissance de la fédération. Juridiquement, c'est une société à capital action (dont les actions sont détenues par les membres). Le décret d'août 1998 achevant la libéralisation, l'Urecos-CI s'est lancée vers

1. Les autres coopératives membres sont liées au coton : tisserands, forgerons, etc.

des activités industrielles. En 2002, elle crée, en partenariat avec Louis Dreyfus Cotton International (négo-ciant français) et Continental Eagle (Américains), une usine d'égrenage. L'usine, baptisée Société industrielle cotonnière des savanes (Sicosa), est basée à Korhogo. Elle a une capacité de traitement de 60 000 tonnes de coton graine.

L'Urecos-CI est aussi le plus gros actionnaire privé du Centre national de recherche agronomique (CNRA). Nous avons également des actions dans l'Agence nationale d'appui au développement rural (Anader).

GDS : *Quel a été l'impact de la crise sur le secteur cotonnier ivoirien ?*

SS : Les chiffres parlent d'eux-mêmes à ce sujet. Avant le 19 septembre 2002, la production a connu une croissance importante : en 1991, la production nationale était de 250 000 tonnes de coton graine. En 1998-99, 361 000 tonnes ; en 2002-2003, 403 200 tonnes. Cette croissance de la production dans les années 90 s'explique par les réformes mises en œuvre dans le secteur à cette époque, des réorganisations qui, donnant le pouvoir au producteurs, avec le renforcement des coopératives, leur ont permis plus de participation, plus de responsabilité donc plus de motivation. La collaboration de l'Urecos-CI avec la recherche (notamment avec le Centre national de la recherche agronomique, CNRA) dans l'amélioration des variétés a beaucoup joué également.

Puis, les effets du conflit se sont fait immédiatement sentir : en 2003-2004, la production a été de 180 000 tonnes... une diminution de plus de la moitié de la production. En 2002-2003, nous avons ainsi atteint une productivité importante, avec 403 200 tonnes pour 286 500 ha, soit 1,4 tonnes par ha. Un chiffre qui devait tomber à 833 kg/ha en 2003-2004, et devrait cette année atteindre 1,2 tonne. Il faut rappeler

qu'avant le conflit, la Côte d'Ivoire avait le plus fort taux d'égrenage au monde (44 %).

Concrètement pour l'Urecos-CI, les bureaux ont été fermés de septembre 2002 à avril 2003. À ce jour, l'Urecos-CI compte 82 employés. Elle en comptait 146 pendant la crise, qui ont dû être mis en chômage technique, tout en restant dans le réseau coopératif. Peu à peu, au fur et à mesure que nous reprenons les activités, nous rappelons les gens. Mais un grand nombre de nos agents ont fui. Et le réseau de coopératives a été totalement désorganisé, du fait du déplacement de nombreux agents.

Cette année, la production reprend, mais sur Korhogo, zone traditionnellement de forte densité, la production est encore moyenne (de l'ordre de 1,4 t/ha). L'objectif est d'atteindre une production moyenne de 2 t/ha, ce qui fait une capacité totale de production de 700 000 tonnes sur environ 350 000 ha.

Le premier impact de la crise a été la coupure des communications entre le Nord et le Sud. Ainsi, à Korhogo, alors que l'usine d'égrenage était neuve et prête à fonctionner, elle s'est trouvée sans carburant et sans consommables. Le coton, même égrené, ne pouvait être transporté. 500 t de fibres sont restées sur le tarmac, et alors que la campagne s'achève en général au mois de juin, nous avons dû poursuivre jusqu'au mois de septembre 2003 pour égrainer la production. Il y a eu beaucoup de pertes, le coton a pourri, et à l'arrivée, il était de mauvaise qualité. À l'Urecos-CI, 2 milliards d'intrants ont été pillés. 4 500 balles de coton ont été brûlées. Enfin, la station de recherche du CNRA de Bouaké, prise entre deux feux, a été totalement détruite.

Il faut aussi dire que, du fait de la division du pays, un camion pouvait, en 2003, mettre jusqu'à 20 jours pour passer de la zone gouvernementale à la zone assiégée (du Nord au Sud). De ce fait, le coton a fui par le nord vers d'autres pays. De nombreux trafics ont

eu lieu, dont certains d'ailleurs ont été dénoncés publiquement².

De nombreux paysans ont dû abandonner la culture du coton pour celle du riz ou du maïs, utilisant les intrants destinés au coton pour ces cultures. Cela a permis à la zone d'éviter la famine, ce qui fut un moindre mal ... mais aujourd'hui encore 15 milliards de FCFA n'ont pas été recouverts.

GDS : *Quelles sont les perspectives d'avenir pour les cotonniers ivoiriens ?*

SS : Le manque de chance c'est la conjoncture économique, le secteur ayant connu parallèlement une crise sans précédent. Or entre les prix maintenus fictivement par les Américains et les prix fictifs de l'Union européenne, le coton africain doit lutter. L'offre est toujours plus forte que la demande, et l'euro est dopé par rapport au dollar. Le pétrole augmente, ce qui entraîne une hausse du coût du fret. Les paysans travaillent pour rien. La lutte contre la pauvreté est un vain mot.

Le prix du coton bord champ est passé de 206 FCFA/kg en 1998-99 à 180 en 2003-2004 (avec cette année ci une compensation de l'État de 25 FCFA par kg!).

Il y a 4 ou 5 ans, lorsqu'un paysan produisait 10 t de coton il pouvait s'acheter une moto, envoyer son en-

2. NDLR : En mars 2004, un article du journal malien *L'Essor* (source : www.malipages.com/presse/news_03_05/news_0041asp) indique que des responsables de la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) ont été incriminés, accusés d'avoir acheté du coton ivoirien 160 FCFA/kg pour le revendre à la CMDT 200 FCFA/kg.

fant dans une école privée. Aujourd'hui avec une production de 10 t il peut tout juste s'acheter un sac de riz.

Mais la guerre n'a pas tué nos terres, nous allons nous rétablir, et réorganiser la production.

Nous devons retrouver des agents, les former, les remettre dans les coopératives. Pour la recherche, l'État doit nous aider à réhabiliter la station (un projet de 3,5 milliards FCFA).

Peu à peu la confiance revient. Moi-même qui suis resté trois ans à Abidjan sans bouger, je suis récemment retourné à Korhogo, sans problème.

Certes, des problèmes importants demeurent. Le conflit, et la proximité

de zones de trouble dans la région (Sierra Leone) a entraîné la prolifération d'armes légères. La zone était devenue un *No Man's Land* où tous les trafics pouvaient se faire. Le redéploiement de l'administration, des forces de sécurité devraient re-sécuriser la zone.

Le désarmement est une priorité pour sécuriser les populations et les partenaires sociaux.

Aujourd'hui quoi qu'il en soit l'objectif est de mettre fin au conflit. Pour moi le conflit est derrière nous. Il nous faut maintenant rattraper les performances d'avant la crise. Ce ne sera pas facile, les mentalités ont été atteintes.

Au Nord, avec la crise, de mauvaises habitudes ont été prises, comme par exemple celle d'utiliser l'électricité sans modération³. Les comportements des consommateurs, des agents, des décideurs doivent être revus. Il faut une rééducation, un re-conditionnement des mentalités. ■

3. NDLR : Depuis deux ans, les habitants de la zone Nord consommaient gratuitement l'eau et l'électricité.

Annulation de la dette : un pas en avant mais la vigilance reste de mise

Le 11 juin les ministres des Finances des 8 pays les plus industrialisés ont annoncé l'effacement immédiat de la dette multilatérale de 18 pays pauvres, pour un montant de 40 milliards de dollars. 18 pays sont concernés par une annulation immédiate de leur dette envers le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Les ONG ont salué cette initiative tout en appelant cependant à la vigilance quant à la mise en oeuvre de l'accord, et à un effort supplémentaire.

Le riz de la vallée, une gourmandise pour privilégiés ?

À la Fiarra de Dakar, le Roppa a lancé sa campagne Afrique nourricière, pour une Afrique souveraine sur le plan alimentaire. Des producteurs de riz de la sous-région s'étaient déplacés pour témoigner. Chacun vantant les mérites du riz local, à la saveur incomparable, un riz offert lors d'une dégustation après la séance plénière de présentation de la campagne... Les exposés sur les difficultés de commercialisation du riz local furent denses. De grandes difficultés sans doute : au restaurant de la Fiarra, on servait... du riz importé!

Formation

Début juin, s'est tenu à Ouagadougou un atelier sur le thème : « Formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale ». Cet atelier, réunissant 14 pays d'Afrique, voulait initier une réflexion sur la création ou la rénovation des dispositifs de formation. Un atelier de plus ? Non, cela faisait vingt ans que la réflexion sur les systèmes de formation agricole et rurale avait quasiment disparu du paysage des séminaires internationaux. Les documents sont sur le site : www.agropolis.fr/formation/biblio/

Le Brésil gagne une nouvelle fois à l'OMC
Mécontent de la baisse du prix du sucre sur le marché mondial, le Brésil a obtenu auprès de l'Organisation mondiale du commerce la condamnation des subventions de l'Union européenne. Au Brésil, cette victoire va bénéficier essentiellement aux grands propriétaires terriens, dont les exploitations couvrent des milliers d'hectares. En Europe, les bénéficiaires ne seront pas les consommateurs mais l'industrie alimentaire (80 % du sucre produit). Parmi les perdants se trouveront vraisemblablement les producteurs européens de betteraves et ceux de canne des pays ACP.